LA BIODIVERSITE

Qu'est ce que la biodiversité ?
(mot nouveau, formé sur "bios" : la vie en grec)

La convention de Rio en 1992 a adopté la définition suivante de la biodiversité : « La variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autre, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie. »

Notre définition simplifiée :

La diversité des êtres vivants et des milieux où ils vivent.

Cette biodiversité peut être faible : un champ cultivé	***Elle peut être importante : exemple de la mare du collège***

Rédigé par : Reutenauer Fanny et Niobey Quentin
élèves de 6ème au Collège LES SOURCES de SAVERNE